

CRITÈRES DE CHOIX DES ESPÈCES

Le choix de l'espèce influence directement l'ambiance et l'esthétique de la plantation : la forme et le port de l'arbre, le type de feuillage (persistant ou caduc), la qualité de l'ombrage, la floraison... Au-delà des aspects esthétiques, lors d'un projet de plantation, le choix des espèces à planter doit se faire en veillant à ce que les caractéristiques des espèces soient compatibles avec les caractéristiques du lieu de plantation.

DIVERSIFIER LES PLANTATIONS

- Diversifier les espèces dans une plantation d'alignement ou dans un parc permet de favoriser la résistance des arbres aux perturbations environnementales et aux maladies. La diversité permet de diminuer les risques allergiques pour les habitants.
- Enfin, diversifier les espèces et les strates favorise également la biodiversité (notamment la faune).



DIVERSITÉ DU COUVERT ARBORÉ

CHOISIR DES ESPÈCES ADAPTÉES AUX CONDITIONS PÉDO-CLIMATIQUES

- Sélectionner des espèces adaptées au climat méditerranéen et à ses changements (résistantes aux fortes amplitudes climatiques, à la sécheresse, sauf pour les secteurs de plantation humides ou frais) et au sol très calcaire de Montpellier (qualité de la terre de plantation du site ou importée).

PRIVILÉGIER LES ESPÈCES LOCALES (INDIGÈNES À LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE)

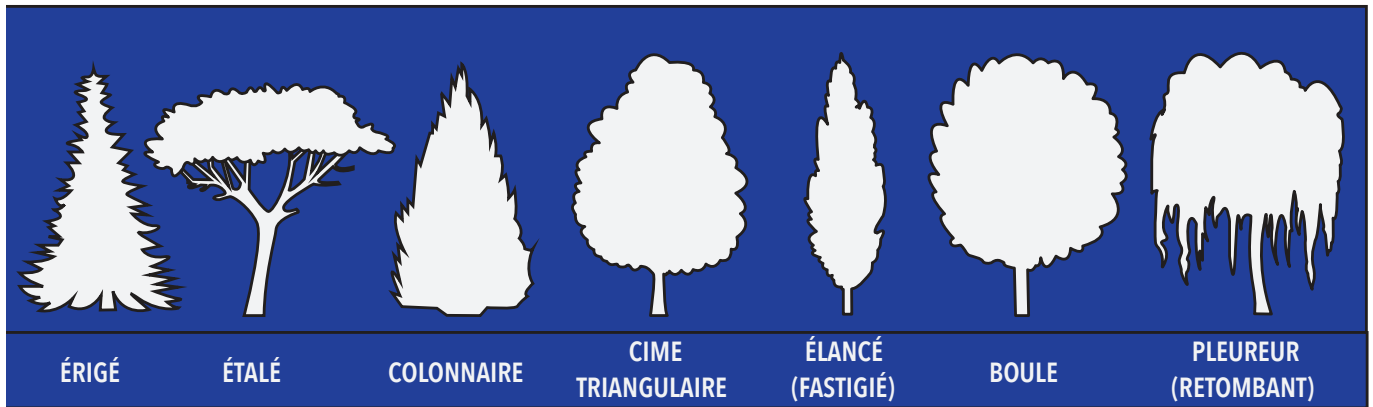
- Les espèces arborées locales sont adaptées aux conditions climatiques et au sol. L'utilisation d'espèces locales offrira une meilleure adaptation des plantations et sera davantage bénéfique à la faune locale et aux auxiliaires.



PLATANES PLANTÉS TROP PRÈS DES FAÇADES, NÉCESSITANT DES TAILLES TRÈS FRÉQUENTES ET INDUISANT UN PORT DÉSÉQUILIBRÉ



CRITÈRES DE CHOIX DES ESPÈCES



LES DIFFÉRENTES FORMES NATURELLES D'ARBRES

CHOISIR DES ESPÈCES ADAPTÉES À L'ESPACE DISPONIBLE POUR LA PLANTATION

- Choisir des espèces adaptées au type d'espace : accompagnement de voirie, trottoir, parc, square, école...
- Adapter le choix de l'espèce à l'espace aérien et souterrain disponible en considérant systématiquement la taille et la forme de l'arbre adulte.
- Privilégier le port libre pour minimiser les interventions de taille. Le port naturel de l'espèce doit donc être adapté aux usages de la zone de plantation.



Dès que l'espace le permet, privilégier les arbres de moyen et grand développement, offrant ombrage, diminution de la température, protection visuelle... Sur les espaces très contraints, privilégier des arbres à petit développement ou des espèces arbustives.

CHOISIR LES ESPÈCES EN FONCTION DE LA LOCALISATION DE LA ZONE DE PLANTATION

▪ Les espaces verts de transition vers les espaces naturels

Les espaces verts adjacents aux espaces naturels ou ceux composant la Trame Verte et Bleue de la Ville constituent des espaces verts de transition (zones tampon) vers les espaces naturels.

Les espèces locales sont à favoriser sur ces espaces (exception pour les jardins historiques dans lesquels des remplacements d'espèces exotiques sont possibles).

▪ Les espaces naturels

Seules les plantations d'espèces locales sont autorisées.

Voir Annexes n°2 et 3 du volume 1

FICHE PLANTATION CONCEPTION 5

Critères de plantation en espaces naturels boisés



ARBRES FRUITIERS DU MAS NOUGUIER

LE CHÊNE VERT, *QUERCUS ILEX*, ESPÈCE LOCALE EMBLÉMATIQUE

- Choisir une espèce adaptée à l'espace disponible
- Favoriser les espèces locales
- Diversifier les plantations